

DOSSIER [TSUNAMI, EXIGENCE ET TRANSPARENCE]



I Dossier réalisé par Emmanuelle Dethomas, Véronique Linarès et François Tcherkessof

Le 26 décembre 2004, 270 000 personnes ont été tuées ou portées disparues après à un raz-de-marée d'une amplitude exceptionnelle. Onze pays ont été affectés par ce drame. L'Indonésie, le Sri Lanka, l'Inde et la Thaïlande sont les quatre pays où la catastrophe a eu des conséquences, en pertes humaines, particulièrement dramatiques. Les organisations humanitaires, dans leur ensemble, se sont retrouvées brutalement et intensément sous les feux médiatiques. Médias, entreprises, citoyens, collectivités... jamais une catastrophe naturelle n'a mobilisé autant de personnes et généré autant de bouleversements et de paradoxes. L'afflux des dons, plus de 328 millions d'euros en France, exigeait en effet, pour la presse et l'opinion, des résultats significatifs et rapides, quand la réalité sur le terrain, délicate à plus d'un titre, exigeait sang-froid et recul pour pouvoir apporter une réponse efficace à l'urgence et préparer parallèlement les phases de réhabilitation et de reconstruction.

Tsunami, exigence et transparence

Avec 36,4 millions d'euros collectés pour les victimes du tsunami, le Secours Catholique, membre de Caritas Internationalis, confédération de 162 Caritas réparties dans 202 pays et territoires, est l'un des plus importants collecteurs de fonds aux côtés notamment de la Croix-Rouge. Cette appartenance à un réseau international constitue un atout indéniable lors de conflits ou de catastrophes naturelles. En toutes circonstances, ces Caritas, implantées dans les pays, sont des relais d'information et d'action précieux. Elle implique aussi des contraintes, tel le plein respect des standards d'action de la Caritas locale. Or que se passe-t-il précisément dans le cas d'une catastrophe comme celle du tsunami ? La "maison mère", Caritas Internationalis, dispose d'un panorama complet des Caritas et des liens existant entre elles, du fait des programmes de développement tissés et déployés dans tous les pays. En raison des nombreux programmes et initiatives développés par le Secours Catholique, en lien avec la Caritas sri-lankaise, au cours des quinze dernières années du fait de la guerre civile, le Secours Catholique a été nommé agence de liaison. À ce titre, il porte la responsabilité de la planification de l'aide, avec Caritas Sri Lanka. Au Sri Lanka, le Secours Catholique/Caritas France s'appuie sur d'autres partenaires Caritas, notam-

ment les Caritas américaine, allemande, suisse, néerlandaise et anglaise, actives dans trois zones d'intervention. En Inde, la Caritas allemande assume cette responsabilité accompagnée des Caritas indienne, autrichienne, italienne et américaine. En Indonésie, la Caritas américaine est centrale et s'appuie aussi sur l'ICMC (Commission catholique internationale pour les migrations) et le JRS (Jesuit Relief Service), des partenaires du réseau Caritas présents dans les zones affectées de Banda Aceh et de Medan. Toutes ces organisations répondent systématiquement à une procédure élaborée et testée de longue date. Il y a d'abord l'Emergency Response Support Team (ERST). Cette équipe de soutien renforce la structure de la Caritas locale et l'appuie pour identifier les besoins réels des populations victimes, évaluer les forces locales, élaborer une plateforme commune aux acteurs Caritas. De ce travail découle la planification des processus d'intervention au plan logistique, des mesures de contrôle et d'évaluation garantes de l'efficacité et de la fiabilité des programmes. L'action débute systématiquement par une phase d'urgence et de post-urgence évaluée sur une période d'un à six mois. Les actions sont essentiellement orientées vers l'assistance alimentaire, l'accès à l'eau potable, la distribution de couvertures, de vêtements, la distribution immédiate d'une assistance médicale, la construction d'abris ●●●

I DOSSIER [TSUNAMI, EXIGENCE ET TRANSPARENCE]

temporaires, la mise en place d'un soutien psychologique dans les camps d'accueil. La deuxième phase d'intervention concerne la reconstruction, généralement programmée sur cinq ans.

La construction de maisons, de dispensaires, de salles communautaires, la relance de l'économie locale et des activités génératrices de revenus, le retour des enfants à l'école sont les principales missions effectuées par les équipes. La proximité du réseau Caritas avec les communautés et les plus pauvres est un gage de réussite dans l'identification et la prise en compte des besoins des personnes. Il n'empêche. Comme tout processus, si élaboré soit-il, les contextes influent plus ou moins fortement sur le déroulement des opérations. « *Toutes les associations, dont le Secours Catholique, ont été sous pression du fait de l'importance des sommes collectées, rappelle Daniel Verger, directeur de l'action internationale au Secours Catholique. Nous avons eu de la chance de recevoir des fonds importants et cela nous permet d'agir efficacement dans la durée. Mais nous n'intégrons pas nos actions dans une course de vitesse que je considérerais comme malsaine. L'enjeu du Secours Catholique est avant tout de bien utiliser ces fonds. Or deux des pays dans lesquels nous intervenons souffrent, ou ont souffert d'une guerre civile. En Inde, le système des castes a été bouleversé du fait des zones de sécurité instaurées. Les populations de castes différentes ont été déplacées dans les nouvelles constructions, obligées de vivre ensemble contrairement à leur culture. Agir dans ces pays demande une extrême prudence, la connaissance de leur société et de leur économie pour ne pas commettre d'erreurs. Dans des contextes de vives tensions, chaque geste peut être sujet à interprétation.* » Souvenons-nous du 4 août 2006. Dix-sept salariés d'Action contre la Faim ont été froidement abattus par l'armée régulière sri-lankaise dans une région tenue par les rebelles tamouls du mouvement des Tigres libérateurs de l'Eelam Tamoul. Pour les autorités, il était clair qu'il y avait de la part des travailleurs humanitaires un parti pris. Fidèle à sa politique, le Secours Catholique et le

réseau Caritas ont mené une action considérable en 2005 et construit plus de 20 % des maisons transitoires au Sri Lanka, mais aussi en Inde.

En 2006, 7 millions d'euros ont été engagés pour la construction de maisons définitives, la reconstruction des villages et des communautés. « *Cette phase se poursuivra jusqu'en 2007, précise le directeur de l'action internationale. De 2007 à 2010, nous entrerons dans une phase de décroissance progressive de notre appui, consacré pour l'essentiel à la mise en place de dynamiques de développement et au renforcement des communautés. Les pertes humaines ne se remplacent jamais, mais notre rôle au Sri Lanka est bien d'aider toutes les victimes du tsunami et, désormais, du conflit. Nous poursuivrons nos actions et nos programmes dans les quatre pays affectés au Sri Lanka, en Indonésie, en Inde et en Thaïlande, en tenant compte de la spécificité des situations rencontrées et dans le respect de l'identité culturelle des populations.* » [V.L.]

L'appui aux partenaires

Au cours de la phase d'urgence, de post-urgence, de réhabilitation et de reconstruction, le Secours Catholique appuie prioritairement le réseau Caritas. Selon les cas, il contribue aussi aux programmes et au renforcement des capacités institutionnelles ou logistiques d'autres organisations d'Église. Cette aide prend plusieurs formes : financière, logistique, apport de compétences humaines.

« *En Indonésie, il n'y avait pas, durant la première phase d'urgence, d'équipes Caritas dans les zones les plus ravagées par le tsunami, explique le directeur de l'action internationale. Pour faire parvenir l'aide aux victimes, nous avons soutenu Jesuit Refugee Service. Ils avaient sur place une équipe de dix-huit salariés et de volontaires. Ils ont apporté une aide individuelle et spécialisée aux familles et participé concrètement au redémarrage scolaire et aux actions communautaires. En Inde, le Secours Catholique a appuyé financièrement St Joseph's Developemnt Trust (SJDT).*

SJDT a centré son action sur l'aide aux femmes et aux enfants. Il est notre principal partenaire en Inde (en dehors de Caritas India). En complément, nous avons appuyé la construction d'un bâtiment pour cette institution qui avait besoin de locaux pour accueillir de nouveaux salariés, recrutés pour faire face à cette situation exceptionnelle. Nos appuis à des partenaires sont toujours conditionnés par leur réputation au sein de notre réseau. » Ces partenaires fournissent des rapports qualitatifs et financiers au Secours Catholique dès lors que des aides leur ont été allouées. [V.L.]



L. Charrier / S. C.

Sri Lanka, doublement victime

Les populations du nord et de l'est du Sri Lanka connaissent le triste privilège d'être passées en l'espace de trois ans de l'état d'urgence post-conflit à l'urgence post-tsunami. Mais à la restauration des biens matériels, la reconstruction, la reprise du développement a succédé de nouveau l'urgence. La péninsule de Jaffna, au nord du Sri Lanka, cette larme qui coule de la côte du Tamil Nadu, au sud de l'Inde, pleure de nouveau ses morts.

« **L**es bombardements ont commencé à Jaffna le 11 août à 7 heures du matin. Nous avons été surpris parce que nous ne nous attendions pas à une telle violence. Tout a basculé dans l'horreur. Nous avons été coupés du reste du monde et nous sommes entrés dans un engrenage où tout est devenu un enfer. » Ainsi témoigne Alexis Adam, coordonnateur du programme de reconstruction à Caritas Jaffna. « J'ai vécu les moments les plus marquants de mon existence poursuit-il. Il a fallu réorganiser le travail des équipes. Nombre de salariés de Caritas Jaffna affectés à la reconstruction se sont trouvés isolés par les barrages dressés par les belligérants, dans l'incapacité de venir travailler. D'autres en revanche ont pu être mobilisés pour les opérations d'urgence que nous avons mises en place pour venir en aide aux victimes. » Des déplacés, plus de 50 000 (1), se sont réfugiés dans les églises, les écoles ou leur famille pour fuir les

bombardements. La presqu'île de Jaffna a été coupée de toute communication : aéroport fermé, route A9 reliant le nord au sud bloquée, couvre-feu, relais de téléphonie mobile coupés, stocks de nourriture considérablement réduits.

Le nord du Sri Lanka déjà durement touché par un conflit de plus de vingt ans qui a fait plus de 60 000 morts, connaissait une période de mi-paix mi-guerre depuis la signature du cessez-le-feu en février 2002 entre les forces gouvernementales et le LTTE, le parti des Tigres tamouls, qui revendique l'autonomie du nord et de l'est de l'île. Alors que l'on craignait que les combats reprennent, le tsunami du 26 décembre 2004 était venu détruire les côtes, balayant tout sur son passage, vies, maisons, outils de travail et velléités guerrières. Dix-neuf mois plus tard, après une élection présidentielle qui a porté au pouvoir l'aile la plus intransigeante dans les négociations, entraînant une démonstration de force en riposte du LTTE, les combats pour l'indépendance ont repris, venant isoler la population, briser ses espoirs et tuant 3 600 personnes depuis janvier 2006.

Pourtant, au lendemain du tsunami, on avait assisté à des scènes de fraternité inhabituelles. Les Cinghalais n'avaient pas hésité à rejoindre les côtes des zones tamoules les plus touchées pour porter secours aux sinistrés. De leur côté, les équipes des Caritas diocésaines et internationales qui les avaient rejoints, ont procédé à un important travail pour identifier avec précision les besoins des populations. Soins, fourniture de kits cuisine, suivi post-traumatisme ont été les éléments déterminants de la phase d'urgence, une attention soutenue ayant été apportée à la reprise scolaire. Distribution de livres, de fournitures scolaires et ●●●

I DOSSIER [TSUNAMI, EXIGENCE ET TRANSPARENCE]



L. Charrier / S.C.

d'uniformes, réhabilitation immédiate de 16 écoles endommagées ont permis aux enfants d'effectuer un retour à une vie normale. Rapidement, la construction d'abris temporaires et de transition conformes aux spécificités culturelles du pays, avait débuté. Six mois après le tsunami, 6 500 abris de transition, (1/6^e de la totalité) avaient été construits par Caritas, lui valant le prix de la Présidence du Sri Lanka, autant pour leur quantité que pour leur qualité. Répondant à la procédure décrite par l'ONU et adoptée par Caritas, un accompagnement psychosocial pour les personnes les plus traumatisées, la relance d'activités économiques, notamment la pêche, le secteur le plus touché, l'appui à des groupes d'artisans fabricants de briques, de charpentes, aux commerçants, la création de groupes de femmes pour lancer des activités génératrices de revenus avaient permis à la population d'attendre la reconstruction des maisons.

Dix mois après le tsunami, les maisons permanentes sortaient déjà de terre, malgré les obstacles : tracas administratifs, zone littorale de non-reconstruction, d'abord imposée après la catastrophe puis supprimée par M.Rajapakse, élu président en novembre 2005. Cependant, partout où la reconstruction était possible, elle avait été largement engagée avec des plans de maisons anticycloniques mis au point par des architectes

embauchés par Caritas. Pour mener à bien cette entreprise dans les diocèses de Jaffna, Trincomalee, Batticaloa et Galle, les Caritas américaine, allemande, suisse, italienne, anglaise, irlandaise et le Secours Catholique/Caritas France ont dépêché au total 40 expatriés pour renforcer les équipes de Caritas Sri Lanka, les conseiller, les former. Pour leur part, les Caritas diocésaines ont embauché 560 salariés pour faire face aux travaux spécifiques et nécessaires à chaque phase.

À Jaffna, plus de trois mois après les bombardements, la situation de la population est devenue dramatique. « Certaines zones nous sont interdites, nous ne pouvons donc pas approcher les victimes. Les ONG n'ont jamais été empêchées de travailler comme maintenant. Les règles élémentaires des conventions internationales ne sont pas respectées », s'indigne Patrick Charignon, conseiller auprès de Caritas Sri Lanka pour les urgences. Les négociations de fin octobre qui ont réuni à Genève le gouvernement et le LTTE ont échoué en raison du refus du gouvernement de rouvrir la route A9. Bombardements, enlèvements, assassinats, manque de nourriture et de médicaments, interdiction faite aux pêcheurs de prendre la mer sont le lot quotidien des habitants de Jaffna. Les appels lancés par la Conférence épiscopale du Sri Lanka et par la commission Justice et paix au président Rajapakse restent sans réponse. Les travaux de reconstruction des maisons ont été arrêtés dans les districts de Jaffna et du Vanni, faute de matériaux ou d'accès aux sites. Une réaffectation des fonds tsunami a été effectuée pour venir en aide aux victimes de la guerre. En revanche, dans les diocèses moins affectés de Trincomalee et de Batticaloa, les travaux se poursuivent en fonction de l'approvisionnement en matériaux. Dans les diocèses du sud, les bénéficiaires emménagent dans leurs nouvelles maisons. Pour eux, l'espoir d'une vie "normalisée" revient. [E.D.]

(1) 300 000 déplacés sur les zones de combats.

17,85 M € engagés

Depuis le drame, le Secours Catholique/Caritas France a engagé pour la réalisation de ces programmes 17,85 M € au 10 novembre 2006. La répartition de ces engagements s'établit à hauteur de 8,2 M € pour le Sri Lanka, 5,9 M € pour l'Inde, 3,5 pour l'Indonésie et 250 000 € pour la Thaïlande.

Le montant des fonds dépensés pour la mise en œuvre des réalisations est au 10 novembre 2006 de 12,3 M €.

Les fonds ont été versés sur la base de programmes dûment élaborés à hauteur de 7,6 M € pour le Sri Lanka, 2,9 M € pour l'Inde, 1,5 M € pour l'Indonésie et 250 000 € pour la Thaïlande.

Sur les pas de la Providence

Les rescapés du 26 décembre 2004 ne le doivent pas seulement au hasard. Les reconstruteurs ont tenu compte des effets protecteurs de la nature et de la tradition. Et se sont inclinés devant les signes de la Providence.

A Lampuk, 12 kilomètres au sud de Banda Aceh, en Indonésie, seule la mosquée a résisté au tsunami du 26 décembre 2004. Unique bâtiment resté debout au milieu d'un champ de ruines, elle a sauvé des centaines de vies. Raphaël Chenuil, de l'unité post-tsunami du Secours Catholique, a noté sur place des qualités de résistance : Construction récente, pourvue de fondations et de matériaux lourds. À Kuala Tadu, sur la côte nord-est de Sumatra, la mosquée n'avait que de simples murets : l'océan s'y est engouffré... Mais tout près de là, un simple palmier a retenu une vingtaine de personnes ! Souplesse et enracinement : des propriétés partagées par les vieilles maisons acehnaïses, en bois sur pilotis. Elles ont mieux résisté que les autres au double choc du 26 décembre, remarque Raphaël Chenuil.

Les normes retenues par les architectes des Caritas ne négligent pas ces qualités naturelles. À Singkil, Caritas Suisse conduit un chantier de 560 maisons en bois, matériau "élastique" capable d'absorber des déformations. Caritas France participe à ce projet, à hauteur de 750 000 euros.

À Sigli, une ONG partenaire du Secours Catholique, Atlas Logistique, a terminé la construction de 220 maisons, en béton armé pour la solidité de la structure et en béton cellulaire, plus léger, pour les murs. Les charpentes sont métalliques et les toits recouverts de tuiles, pour éviter l'effet guillotine de la tôle projetée sur l'eau (la tuile est par ailleurs très appréciée pour ses qualités thermiques). Les maisons de 45 mètres carrés, aujourd'hui habitées, sont construites sur des pilotis en béton armé. Ces "pieds d'éléphants" vont chercher le sol stable sous les couches meubles qui aggravent les effets des séismes. Le Secours Catholique Caritas France a donné 100 000 euros pour ce projet.

Au large de la côte nord-ouest de Sumatra, l'île de Simeulue a surtout souffert du second tremblement de terre, très destructeur, du 28 mars 2005. Caritas y reconstruit 65 des 169 écoles qui se sont écroulées (participation du Secours Catholique : 1 million d'euros). Le séisme est survenu de nuit. Mais la providence n'est pas

toujours au rendez-vous des catastrophes. D'où les normes parasismiques strictes appliquées aux nouvelles écoles de Simeulue.

> Stocks d'urgence

Au Sri Lanka, second pays le plus touché par la catastrophe du 26 décembre 2004, de nouveaux centres communautaires villageois pourront servir d'abris à la population. Ils sont conçus pour résister aux assauts des éléments. Des stocks alimentaires et de matériel d'urgence (tentes, couvertures...) y sont prévus : en cas de catastrophe naturelle... ou militaire. Dans un village de la région de Batticaloa, à l'est, l'un de ces nouveaux centres a vu fondre en août sa réserve de 150 tentes constituée en juin : les réfugiés de la nouvelle guerre civile en ont eu besoin de toute urgence.

Les milliers de maisons jusqu'ici reconstruites au Sri Lanka avec la participation du Secours Catholique, sont prévues pour mieux résister à de futures catastrophes naturelles : fondations adaptées à la nature de chaque sol, renforcement de toute la structure de la maison et des cuisines, plus exposées parce qu'orientées vers la mer, selon la tradition. Grâce aux murs qui soutiennent les cheminées et à de solides étagères, ces cuisines ont mieux résisté au tsunami que le reste des maisons, a remarqué Sjoerd Nienhuys, de Trocaire (Caritas Irlande), concepteur des nouvelles maisons. Dans ●●●



Devanampattinam (Inde) : la météo par haut-parleur.

■ DOSSIER [TSUNAMI, EXIGENCE ET TRANSPARENCE]

ses plans, il a repris et amélioré ces techniques, qu'il a également appliquées aux chambres orientées vers la mer.

Au sud de l'Inde, 68 villages de l'État du Kerala ont quant à eux reçu des gilets de sauvetage, des porte-voix, du riz et des graines, en vue d'un autre cataclysme. Des plans d'urgence y ont été établis. Les habitants se sont notamment entraînés à prendre les bonnes voies d'évacuation. En Indonésie, trois villages particulièrement exposés de la zone de Meulaboh en ont d'ailleurs été dotés, à la demande de leurs habitants. En Inde, près de Chennai (Madras), c'est tout un village, situé au ras de l'eau, Sattan Kuppan, qui doit être déplacé sur un rivage plus élevé.

Toutes ces précautions sont d'autant plus nécessaires que le principe de l'éloignement des côtes a été largement ébréché. Il n'a pas résisté à la pression foncière (manque de terrains) ni à celle de l'activité économique (pêche principalement). « De 300 à 400 mètres, au départ, la "zone tampon" (buffer zone) du Sri Lanka s'est parfois réduite à 30 mètres », observe Aurélie Pasquier, de l'unité post-tsunami du Secours Catholique. En Inde, 48 petits commerçants sont morts dans



X. Schwebel / S.C.

leurs boutiques de souvenirs emportées par la vague monstrueuse, près du grand sanctuaire catholique Notre-Dame de Velanghani. Ces boutiques ont été reconstruites sur leur axe d'origine, entre basilique et océan. Elles ne sont pas totalement hors d'atteinte d'une future vague géante. Mais il fallait relancer au plus vite cette activité vitale.

À l'instar de celui de Kuala Tadu, en Indonésie, des palmiers d'une exceptionnelle résistance ont sauvé beaucoup de vies. Même si tout le monde a encore en tête les terribles images d'enfants arrachés à ces arbres providentiels. Ces espèces font maintenant partie des programmes de réhabilitation. Des dizaines de milliers de palmiers et de palétuviers ont été replantés sur les côtes par Caritas. Ils reconstitueront les mangroves qui stabilisent les rivages très humides et pourront atténuer le choc d'un tsunami.

L'église de Mulaïtivu, au nord-est du Sri Lanka, située sur le rivage, a été emportée par la puissance de la vague. Ce dimanche 26 décembre 2004, à l'heure de la messe, l'édifice religieux était vide ! La célébration avait été déplacée, la veille, vers un site plus reculé. Décision providentielle de Father James, le prêtre. Et le lendemain, celui-ci est arrivé en retard à la messe. Du coup, les paroissiens n'étaient pas rentrés chez eux quand la vague a déferlé ! Comment ne pas y voir une manifestation de la Providence ? L'église reconstruite sur place est devenue un lieu de commémoration. [F.T.]

Unité spéciale tsunami et détachement d'expatriés

Le Secours Catholique a détaché dix expatriés pour soutenir la logistique et le suivi des programmes déployés au Sri Lanka et en Inde. Parallèlement, l'association a créé en juin 2005 une cellule composée de bénévoles et de salariés qui se consacre exclusivement au suivi de la catastrophe.

« Nous assurons le suivi rigoureux des actions entreprises dans nos quatre pays d'intervention, explique Frank Geoffroy, responsable de l'unité tsunami.

Nous recevons toutes les informations financières ou relatives aux actions, et assurons le relais pour informer tous les acteurs concernés... Notre système de travail a ses modèles de régulation. En Inde, au Sri Lanka où nous sommes particulièrement actifs, nous avons mis en place des procédures d'évaluation tous les trois mois. La présence d'expatriés sur place est un enrichissement. Elle nous permet de vérifier précisément les éléments pouvant altérer le bon déroulement de nos programmes. »

➔ Des programmes et des résultats

Inde :

- > **Maisons terminées** : 4 055
Nombre de bénéficiaires : 20 275
- > **Education** :
Ecoles construites : 288
Nombre de bénéficiaires : 29 708 enfants
- > **Formation et encadrement de communautés** :
Nombre de bénéficiaires : 49 798
- > **Activités génératrices de revenus** :
Nombre de bénéficiaires : 4 212
- > **Programmes de prévention des catastrophes** :
Nombre de villages bénéficiaires : 677
Nombre de bénéficiaires : 764 610

Indonésie :

- > **Maisons terminées** : 609
Nombre de bénéficiaires : 3 045
- > **Education** :
Ecoles construites : 51
Nombre de bénéficiaires : 7 650 enfants

- > **Formation et encadrement de communautés** :
Nombre de bénéficiaires : 78 724
- > **Activités génératrices de revenus** :
Nombre de bénéficiaires : 9 599
- > **Programmes de prévention des catastrophes** :
Nombre de bénéficiaires : 58 300

Sri Lanka :

- > **Maisons terminées** : 2 304
Nombre de bénéficiaires : 11 520
- > **Education** :
Ecoles construites : 60
- > **Formation et encadrement de communautés** :
Nombre de bénéficiaires : 12 511
- > **Activités génératrices de revenus** :
Nombre de bénéficiaires : 4 210
- > **Programmes de prévention des catastrophes** :
Nombre de diocèses bénéficiaires : 2

Informations donateurs

Dons tsunami : réaffectation partielle à de nouvelles situations d'urgences au Sri Lanka

Le Conseil d'Administration du Secours Catholique du 5 octobre 2006 a décidé, après consultation et accords écrits du Comité des donateurs, d'allouer 500 000 euros provenant des fonds tsunami pour financer des programmes d'urgence concernant les populations victimes de la guerre qui a repris dans le Nord et le Nord-Est de l'île.

Cette décision a été prise par les administrateurs en fonction des trois éléments suivants :

- > D'une part, les régions touchées par la reprise de la guerre incluent notamment les zones qui ont été touchées par le tsunami. Le Conseil d'Administration a bien noté qu'il est impossible de sélectionner exclusivement les personnes directement touchées par le raz-de-marée de décembre 2004.

- > Le Comité des Donateurs du

Secours Catholique (voir *Messages* n° 607, p. 9) a émis à plusieurs reprises le désir que les fonds collectés à l'occasion du tsunami ne soient pas utilisés de façon restrictive pour les seules victimes du raz-de-marée de 2004. Ils rejoignent par là le souhait de l'Église du Sri Lanka. En effet, dans les mêmes orphelinats se trouvent par exemple des enfants dont les parents ont été victimes de la guerre -qui dure

➔ Sur les 36,5 millions d'euros collectés, il reste au premier novembre 2006 18,65 millions d'euros disponibles pour poursuivre les activités en faveur des victimes du tsunami.

Pour répondre aux exigences formelles du Comité de la Charte et de la Cour des Comptes, le Secours Catholique informe donc, par le biais de cet article, l'ensemble des donateurs pour le tsunami, de cette réaffectation partielle de leur don. Tout donateur s'opposant à cette décision de réaffectation est prié d'en informer le département Relations donateurs par courrier, ou au 01 45 49 73 50 pour convenir d'une autre affectation ou du remboursement des fonds.

depuis plus de 20 ans- et des orphelins du tsunami. Peut-on éthiquement "choisir" entre ces victimes ?

- > Par ailleurs, dans ces régions de tension extrême, il serait très dangereux de n'aider que certaines populations en écartant d'autres ! C'est ainsi que l'aide ne peut se limiter à la simple urgence, mais doit, selon la Caritas, servir également à des projets de réhabilitation et de développement impliquant des communautés humaines plus larges.

Jean-Marie Destrée
Directeur du développement
des ressources